

## *Introduction générale*

« Io ho deliberato di scrivere le cose accadute alla memoria nostra in Italia, dappoi che l'armi de' franzesi, chiamata da' nostri principi medesimi, cominciorono con grandissimo movimento a perturbarla : materia, per la varietà e grandezza loro, molto memorabile e piena di atrocissimi accidenti ; avendo patito tanti anni Italia tutte quelle calamità con quali sogliono i miseri mortali, ora per l'ira giusta d'Iddio ora dalla empietà e sceleratezze degli altri uomini, essere vessati »<sup>1</sup>.

Ces propos, tirés de la *Storia d'Italia* du chancelier et historiographe florentin Francesco Guicciardini (1483-1540), sont très connus, peut-être même trop connus. Tout en justifiant sa propre démarche historiographique – il tente de déterminer le moment où les Italiens ont perdu le contrôle de leur devenir –, Guicciardini brosse le portrait d'une Italie brisée par les guerres incessantes entamées par les Français à l'instigation des princes italiens, les Medici en tête<sup>2</sup>. Cet « *incipit* » entame donc une réflexion au sein de laquelle l'auteur accuse les Français et leurs monarques d'avoir fait basculer la Péninsule italienne dans la violence et l'anarchie. Entamée en 1538, la *Storia* revient sur des événements vieux de plus de quarante ans. Elle livre *a posteriori* l'interprétation d'un homme qui connaît l'enchaînement fatidique des événements, lesquels ont scellé la fin de l'indépendance florentine et italienne. Pétrie du regret d'une liberté perdue ainsi que d'une certaine rancœur à l'égard des étrangers et des princes italiens, la *Storia* décrit l'histoire des Guerres d'Italie comme celle d'une transition douloureuse et brutale entre deux périodes de paix, l'une précédant le début des conflits, caractérisée par l'indépendance des principautés italiennes, l'autre, tout aussi pacifique, mais synonyme de soumission à la puissance espagnole<sup>3</sup>. En aucun cas Guicciardini n'évoque l'époque des Guerres d'Italie comme une source de bienfaits.

---

<sup>1</sup> GUICCIARDINI, *Storia d'Italia*, t. 2, p. 87.

<sup>2</sup> GILBERT, *Machiavel et Guichardin*, p. 232-238.

<sup>3</sup> À peine relâché par l'empereur (mi-mars 1526), François I<sup>er</sup> conclut une alliance (ligue de Cognac, 22 mai 1526) avec le pape, Venise, Florence, l'Angleterre, et Francesco Sforza, héritier du duché de Milan. Tout d'abord voilée, l'hostilité entre la France et l'Empire dégénère en guerre ouverte lorsque Odet de Foix, maréchal de Lautrec (c. 1481-1528) pénètre en Italie, prend la Romagne et s'avance dans le royaume de Naples. Cependant, abandonnée par ses alliés génois et confrontée à une épidémie, l'armée française est forcée de battre en retraite après que Lautrec ait succombé à la maladie. La paix entre les deux partis ne sera réinstaurée qu'en 1529 (la *Paix des Dames*, 3 août). Désormais, Charles Quint peut librement s'imposer en Italie. Il brise la

Et pourtant, les milieux de cour français, quant à eux, n'auront de cesse de présenter la domination royale sur les terres italiennes en des termes élogieux. Leurs discours se révèlent d'ailleurs bien plus que de simples louanges disparates. Ils composent en fait une sorte d'idéologie de la présence française en Italie, laquelle s'oppose en tout point à la vision horrifique de Guicciardini. Dès les premiers instants du conflit, le *Voyage de Naples*<sup>4</sup> d'André de la Vigne (c. 1470- a. 1527)<sup>5</sup>, récit officiel de la campagne de Charles VIII à destination de Naples, pose les fondements d'une pensée sur une Italie française ou Franco-Italia. Aux yeux du chroniqueur, la victoire royale dans le royaume parthénopéen a permis aux « pays d'Ytalie » de se convertir « en France la jolye ». Désormais, les Italiens deviennent tous les « loyaulx amys » des Français et, grâce à Charles VIII, ils peuvent désormais accéder au « Paradis »<sup>6</sup>. Outre la célébration de la personne royale, véritable cheville ouvrière de la victoire, ce passage met en scène une Péninsule italienne transformée en une nouvelle France, une terre vivifiée par la victoire royale.

C'est donc à une étude de cette idéologie, certes éphémère, mais non moins essentielle à la compréhension de la période, que le présent travail entend se consacrer. À travers l'histoire de ces lys qui fleurissent en terres italiennes, une nouvelle facette de la pensée politique française du début du XVI<sup>e</sup> siècle apparaît, facette jusque-là laissée de côté par l'historiographie.

### *Les Guerres d'Italie, une période à la croisée des disciplines*

Les Guerres d'Italie ont très tôt suscité en France l'intérêt des historiens. Il est vrai que la période se révèle particulièrement riche tant du point de vue politique et littéraire que religieux et artistique. Dans le domaine de l'histoire politique, plusieurs études y ont été

---

résistance de ses ennemis (négociations fructueuses avec le pape et les Vénitiens, capitulation de Florence le 12 août 1530) et est couronné empereur par Clément VII à Bologne le 24 février 1531 (KNECHT, *Un prince*, p. 252-259 et 277-283. – JACQUART, *François I<sup>er</sup>*, p. 197-198 et 205-222).

<sup>4</sup> LA VIGNE, *Le vergier*. Le manuscrit est en fait une compilation reprenant plusieurs pièces d'André de La Vigne, la *Ressource de la Chrétienté* et le *Voyage de Naples*, suivies de l'anonyme *Célébration du retour du roi*, de la *Complainte et epitaphe* de Charles VIII, une pièce d'Octovien de Saint-Gelais (1468-1502), évêque d'Angoulême, ainsi que de six cents poèmes sur des sujets divers. Sur ce point, voir, outre l'introduction à l'édition de C. J. Brown (LA VIGNE, *La Ressource*, p. 1-13) : BROWN, *The Evolution*. – Kerdaniel, *Un rhétoricien*, p. 112-118. – LA VIGNE, *Le Voyage*, 5-17. – LESTRINGANT, *André de La Vigne*.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur l'auteur, voir : BECKER, *Andry de La Vigne (non vidi)*. – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 207-220. – JUNG, *Art. La Vigne*. – Kerdaniel, *Un rhétoricien*, p. 5-11. – LA VIGNE, *Le Voyage*, p. 5-17.

<sup>6</sup> LA VIGNE, *Le Voyage*, p. 299.

consacrées dès le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Le plus souvent, l'époque est envisagée sous l'angle de l'affirmation du centralisme d'État et de la puissance monarchique. Cependant, au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'enthousiasme pour la période commence à s'estomper. Les raisons sont multiples. Alors que la périodisation de l'histoire en quatre grandes périodes s'institutionnalise, les Guerres d'Italie, partagées entre Moyen Âge et Renaissance, sont de plus en plus considérées soit comme trop tardives par les médiévistes, soit comme trop précoces par les modernistes. Par ailleurs, la période de l'entre-deux-guerres est caractérisée en France par un renouvellement de la méthodologie et des objets d'études en histoire. Sous l'influence, entre autres, de Marc Bloch et de Lucien Febvre, les historiens se désintéressent de plus en plus d'une histoire politique trop marquée par l'étude des grands événements et des faits princiers pour se focaliser sur les phénomènes économiques et sociaux. Les Guerres d'Italie vont faire les frais de cette évolution méthodologique. Essentiellement étudiée par une historiographie positiviste férue d'histoire politique, elles sont délaissées par les historiens proches de l'école des *Annales*. Il faut, enfin, ajouter un dernier facteur. Les études du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle étaient pour la plupart teintées de patriotisme, voire de nationalisme. Les hauts faits d'armes des Français dans la Péninsule italienne ainsi que leurs sacrifices étaient exaltés afin de légitimer, notamment sous la Troisième République, le don de soi que chaque citoyen devait faire pour la nation<sup>8</sup>. Il n'est donc pas improbable que, soucieux de prendre leurs distances avec cette historiographie au ton propagandiste, certains historiens aient évité de travailler sur la période.

---

<sup>7</sup> Les travaux consacrés aux Guerres d'Italie au sens large sont nombreux (HAVEMANN, *Geschichte der italienisch-französischen Kriege*. – LAVISSE, *Histoire de France*, t. 5/1) tout comme que ceux concernant l'un des rois de France de cette période (CHERRIER, *Histoire de Charles VIII*. – DARCY, *Louis XII*. – DELABORDE, *L'expédition de Charles VIII*. – GACHARD, *La captivité de François I<sup>er</sup>*. – GRIVEAU, *Charles VIII*. – LA GOURNERIE, *Histoire de François I<sup>er</sup>*. – MARAISE, *Histoire de François I<sup>er</sup>*. – MASSELIN, *Histoire de Louis XII*. – MIGNET, *La rivalité*. – NÉRET, *Charles VIII*. – PARIS, *Études sur François I<sup>er</sup>*. – ROEDERER, *Louis XII et François I<sup>er</sup>*. – ROY, *Histoire de François I<sup>er</sup>* – SÉGUR, *Histoire de Charles VIII*. – TODIÈRE, *Histoire de Charles VIII*) et leurs épouses (BAILLY, *Anne de Bretagne*. – LACROIX, *Louis XII et Anne de Bretagne*. – LEROUX de LINCY, *Détails sur la vie privée d'Anne de Bretagne*. – ID., *Vie de la reine Anne de Bretagne*). Il arrive également que l'époque soit abordée à travers la biographie d'un grand prince ou d'un officier royal renommé (BOISLISLE, *Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc*. – MANDROT, *Ymbert de Batarnay*). Parmi tous ces travaux, il convient de retenir tout particulièrement ceux de René de Maulde La Clavière et Léon-Gabriel Péliissier, lesquels, outre plusieurs articles importants, ont écrit des monographies encore utiles aujourd'hui (MAULDE LA CLAVIÈRE, *Histoire de Louis XII*. – ID., *Jean Perréal*. – PÉLISSIER, *Louis XII et Ludovic Sforza*). Précisons que ladite note ne se veut nullement exhaustive quand à la bibliographie sur les Guerres d'Italie. Son objectif était uniquement de montrer à quel point le sujet a pu inspirer les historiens des siècles précédents.

<sup>8</sup> À elle seule, la figure de Pierre du Terrail (1473/1476-1524), seigneur de Bayard, s'avère particulièrement représentative. La mythification du personnage ne fera que croître aux cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (COULOMB, *Bayard*) pour atteindre de réels sommets au XIX<sup>e</sup> siècle (GAL, *Introduction*. – JACQUART, *Bayard*, p. 358-359). Pour des considérations plus générales sur l'enseignement de l'histoire sous la Troisième République : NORA, *Lavissee, instituteur national*. Cette mythification de l'homme se retrouve même dans certaines biographies du personnage (BALLAGUY, *Bayard*, voir par exemple le deuxième chapitre sur l'enfance de Bayard dans lequel l'auteur insère des discours fictifs, p. 23-34).

De ce fait, le regain d'intérêt à l'égard des Guerres d'Italie n'est pas venu des historiens eux-mêmes, mais des spécialistes de disciplines désignées auparavant comme des sciences auxiliaires de l'histoire.

Un premier changement est apporté par J.-P. Seguin, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de France. À travers un imposant article consacré aux pièces d'actualité – courts textes narrant le déroulement d'un événement politique récent – écrites sous le règne de Charles VIII<sup>9</sup>, l'auteur ouvre en fait de nouvelles perspectives de recherches. Tout en montrant l'intérêt d'un type de documents encore délaissé à cette époque par les historiens, Seguin démontre comment les pièces d'actualité ont permis au pouvoir royal de diffuser sa propre interprétation des événements au-delà des cercles fermés de la cour<sup>10</sup>. En ce sens, il ouvre la voie à une nouvelle forme d'histoire politique des premières Guerres d'Italie, celle de la propagande royale<sup>11</sup>.

Une autre piste de réflexion est dégagée par les spécialistes de la littérature française de la fin du Moyen Âge et, plus particulièrement, de l'école dite des Rhétoriciens. Dans une large mesure, ces Rhétoriciens – entendez un ensemble assez vague de poètes et de chroniqueurs au service de princes français et bourguignons et dont la principale caractéristique est de privilégier autant la forme que le fond des œuvres – n'avaient suscité que le mépris des historiens et même des littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Cependant, grâce, entre autres, aux travaux de C. Thiry<sup>13</sup>, de P. Jodogne<sup>14</sup> et, surtout,

---

<sup>9</sup> SEGUIN, *L'information à la fin du XV<sup>e</sup> siècle en France*. Il publiera par la suite un ouvrage plus complet consacré à ces pièces (SEGUIN, *L'information en France*).

<sup>10</sup> Il demeure malaisé de déterminer l'impact réel de ces documents sur leur public, lequel, s'il n'est plus entièrement noble, est en grande partie constitué de lettrés et, donc, de bourgeois. Au-delà de ce problème, ces textes soulignent également les rapports entre la culture de l'élite et celle du peuple, rapports non pas verticaux – de l'élite vers le peuple – mais horizontaux, autrement dit constitués d'une multiplicité de contacts entre les deux groupes (BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais*, p. 433-435. – GINZBURG, *Le fromage et les vers*, p. 7-21. – GOUREVITCH, *La culture populaire*, p. 308-309. – MUCHEMBLED, *Culture populaire*, p. 384).

<sup>11</sup> Sur la question de l'apparition d'une propagande d'État au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'on pourra se référer à : GUENÉE, *L'opinion publique*. À ce propos, N. Hochner a récemment avancé que la multiplicité des formes prises par l'image royale, essentiellement sous le règne de Louis XII, suggère que celle-ci n'est pas entièrement contrôlée par l'autorité centrale, préférant, dès lors, au terme de « propagande » celui d'« entreprise médiatique » (HOCHNER, *Louis XII*, p. 21).

<sup>12</sup> Il est d'ailleurs révélateur que la première synthèse à leur être dédiée les dénigre sans cesse (GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 9) même si certains auteurs, comme Émile Picot, se montrent parfois plus nuancés (PICOT, *Les Français italianisants*).

<sup>13</sup> Dans son fascicule sur la *Plainte funèbre*, C. Thiry montre, par exemple, comment l'indiciaire de Bourgogne Georges Chastelain (1415-1475) renouvela l'écriture de ce genre poétique (THIRY, *La plainte*, p. 34-35).

<sup>14</sup> L'ouvrage consacré par P. Jodogne à Jean Lemaire de Belges est très représentatif du changement de point de vue qui s'opère. Alors que ses prédécesseurs louaient Lemaire parce que celui-ci se dégageait justement des traditions littéraires françaises pour se laisser influencer par la Renaissance italienne (DOUTREPONT, *Jean Lemaire de Belges*, p. 383-389), Jodogne envisage plutôt l'auteur en tant qu'héritier d'une culture franco-bourguignonne propre à la fin du Moyen Âge, laquelle puise allègrement dans les traditions de la Grande Rhétorique (JODOGNE, *Jean Lemaire de Belges*, p. 48-49 et 485).

de P. Zumthor<sup>15</sup>, lesquels insistent sur la valeur littéraire et historique de l'œuvre des Rhétoriciens, le regard jeté sur ces derniers devient de moins en moins sévère. À leur suite, plusieurs travaux paraissent, consacrés, soit à l'une des figures marquantes de ce mouvement<sup>16</sup>, soit aux textes écrits par ces auteurs durant la période des Guerres d'Italie<sup>17</sup>, soit encore à l'étude des formes stylistiques propres à cette école au sens large<sup>18</sup>. La réévaluation d'un ensemble aussi vaste de textes, dont la plupart ont été directement inspirés par le contexte politique du temps, favorise le regain d'intérêt naissant pour la période<sup>19</sup>.

Outre l'histoire du livre et la philologie romane, l'histoire de l'art a également participé de la réhabilitation des Guerres d'Italie comme sujet d'étude. De ce point de vue, les travaux de l'historien d'art R. W. Scheller sont déterminants. Au début des années quatre-vingt, il publie un article consacré à l'étude de la symbolique du pouvoir royal durant le règne de Charles VIII, essentiellement au cours de sa campagne italienne, à travers ses manifestations artistiques, mais aussi littéraires<sup>20</sup>. Scheller analyse tout aussi bien les médailles, les monnaies et les miniatures que les entrées royales, les devises princières et les chroniques. Sur le plan méthodologique, il mélange sagement les sources de l'historien à celles de l'historien d'art, démarche que l'historiographie de l'époque n'adopte que trop rarement encore<sup>21</sup>. Quelque temps plus tard et toujours dans une perspective interdisciplinaire, il publie deux autres articles consacrés cette fois-ci au règne de Louis XII, le premier concernant son image en France<sup>22</sup>, le second celle qu'il s'est forgée lors de ses guerres dans la Péninsule<sup>23</sup>. Sa démarche fera d'ailleurs des émules puisque, usant d'une méthode similaire,

---

<sup>15</sup> ZUMTHOR, *Le masque et la lumière*, sur l'importance de l'école des Rhétoriciens pour l'étude de la pensée politique et des bouleversements sociaux de la fin du Moyen Âge, voir les p. 23-38.

<sup>16</sup> De ce point de vue, l'on citera avant tout le travail de J. Britnell consacré au poète Jean Bouchet (BRITNELL, *Jean Bouchet*) ainsi que celui de J. Devaux sur l'indiciaire bourguignon Jean Molinet (DEVAUX, *Jean Molinet*).

<sup>17</sup> Dans un ouvrage consacré aux Rhétoriciens durant les Guerres d'Italie (BROWN, *The Shaping*), C. J. Brown examine leur production à travers trois temps forts : la campagne de Charles VIII (1494-1495), les victoires de Louis XII (1500-1509) et sa querelle avec Jules II (1510-1512).

<sup>18</sup> CORNILLIAT, « Or ne mens » dont on lira les p. 18-23 afin de cerner les objectifs poursuivis par l'auteur.

<sup>19</sup> Signalons enfin que la grande rhétorique ne se limite pas à l'espace du royaume de France *stricto sensu*. Les terres des ducs de Bourgogne et, par la suite, les Pays-Bas espagnols connaissent eux aussi ce mouvement ainsi qu'en attestent : COIGNEAU, *De Const van Rhetoriken*. – MAREEL, *Urban Literary Propaganda*. Nous sommes reconnaissant à ce dernier de nous avoir remis un exemplaire de son travail.

<sup>20</sup> SCHELLER, *Imperial Themes*.

<sup>21</sup> L'attitude des historiens face à l'image ne se modifie que très lentement à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. Avant, celle-ci se voit rejetée hors du champ de l'histoire et réservée aux philosophes et aux historiens d'art. Elle n'est ensuite tolérée qu'en tant que source auxiliaire de l'histoire afin d'appuyer un discours reposant majoritairement sur les textes. Il faut attendre des études comme celles de Marc Bloch ou d'Émile Mâle pour qu'elle commence à acquérir le statut de source historique à part entière (SCHMITT, *Images and the Historian*, p. 21-27).

<sup>22</sup> SCHELLER, *Ensigns of Authority*.

<sup>23</sup> SCHELLER, *Gallia cisalpina*.

A.-M. Lecoq consacre sa thèse de doctorat à l'étude des représentations politiques de François I<sup>er</sup><sup>24</sup>.

L'impact de tous ces travaux sur la démarche des historiens s'avère considérable, et ce pour deux raisons. La première est que désormais il semble possible de poser de nouvelles questions à la période des Guerres d'Italie. À travers ces conflits armés de grande envergure, c'est toute la problématique des représentations du pouvoir et, plus particulièrement, de l'image royale qui émerge<sup>25</sup>. Le second apport majeur est d'ordre heuristique. Tant les travaux de Seguin que des spécialistes de la littérature romane et de l'histoire de l'art mettent en exergue l'importance de sources auparavant négligées par les historiens des Guerres d'Italie. Ils soulignent également la nécessité de croiser des documents différents – littéraires, politiques et iconographiques – afin de restituer toutes les caractéristiques d'un discours, ou plutôt des discours, que le pouvoir royal tient à propos de lui-même.

Les travaux historiques publiés dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle résultent de ces influences diverses. Dès 1975, dans une biographie pourtant de facture très classique consacrée à Charles VIII<sup>26</sup>, Y. Labande-Mailfert allie des sources d'horizons différents et consacre même un chapitre aux arguments utilisés par le souverain pour s'imposer en Italie, donc, à la propagande<sup>27</sup>. Sur cette base, A. Denis consacre, en 1979, un travail entier consacré à l'image de Charles VIII auprès des populations italiennes. Dans un premier temps, elle démontre comment le souverain a su se présenter sous les traits du sauveur et du restaurateur de la Péninsule<sup>28</sup> pour, dans un second temps, analyser la façon dont cette image s'est détériorée au fur et à mesure de la campagne dans l'esprit des Italiens pour aboutir à celle d'un tyran contre lequel toutes les rancœurs se sont focalisées<sup>29</sup>.

---

<sup>24</sup> LECOQ, *François I<sup>er</sup>*. À la même époque, inspirée par ces travaux, une exposition sur l'image de Louis XII s'est tenue à Blois (THIBAUT, *Cat. Louis XII*).

<sup>25</sup> En ce sens, la période bénéficie d'un engouement généralisé pour l'histoire politique revivifiée grâce, entre autres, au travail de M. Bloch consacré aux pouvoirs thaumaturgiques des rois de France au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime (BLOCH, *Les rois thaumaturges*) et à celui de E. Kantorowicz à propos de la symbolique du corps du roi (KANTOROWICZ, *Les deux corps*), ce dernier instituant d'ailleurs une véritable école vouée à l'étude des cérémonies de cour (GIESEY, *Le roi ne meurt jamais*. – HANLEY, *Le « lit de justice »*. – JACKSON, *Vivat rex*).

<sup>26</sup> LABANDE-MAILFERT, *Charles VIII* (l'ouvrage est réédité et augmenté dix ans plus tard sous le titre : LABANDE-MAILFERT, *Charles VIII. Le vouloir*). L'auteur s'est déjà intéressé au monarque dont elle a détaillé l'entrée à Florence en 1494 (LABANDE-MAILFERT, *L'entrée de Charles VIII*). Par la suite, dans une perspective déjà teintée d'interdisciplinarité, elle a analysé un motif iconographique propre à l'image de Charles VIII, l'épée flamboyante (LABANDE-MAILFERT, *L'épée dite flamboyante*, p. 91-101).

<sup>27</sup> LABANDE-MAILFERT, *Charles VIII*, p. 169-218.

<sup>28</sup> DENIS, *Charles VIII*, voir essentiellement le chapitre II de la première partie : *Cristallisation sur Charles VIII des aspirations italiennes*, p. 31-66.

<sup>29</sup> DENIS, *Charles VIII*, surtout la troisième partie : *Démystification de Charles VIII*, p. 119-142.

S'inspirant à la fois des travaux de Scheller, de Labande-Mailfert et de Denis, D. Le Fur a consacré, plus récemment, sa thèse de doctorat à l'image des rois de France durant les premières Guerres d'Italie<sup>30</sup>. Il y décrypte essentiellement, pour une période comprise entre 1494 et 1517, les représentations impériales que Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup> ont forgées d'eux-mêmes. Il publiera par la suite plusieurs livres à ce propos, dont un sur Louis XII, toujours axé sur la thématique impériale<sup>31</sup>. Une dernière contribution majeure vient s'ajouter à cette longue, mais nécessaire liste bibliographique : le récent ouvrage de N. Hochner consacré à l'image de Louis XII et dans lequel celle-ci nuance les positions de Le Fur. Hochner y restreint, en effet, l'image impériale du monarque à la première partie de son règne (1498-1507) pour insister sur le retour d'une idéologie plus traditionnelle dans la seconde partie (1508-1515), celle de roi très chrétien<sup>32</sup>.

Ressourcée par d'autres disciplines, désormais rassemblées sous l'appellation de sciences humaines, l'historiographie des premières Guerres d'Italie a donc été marquée ces dernières années par deux changements majeurs : d'une part, le recours croissant à la démarche interdisciplinaire, d'autre part, un intérêt marqué pour les aspects symboliques du pouvoir et leur traduction en termes de propagande.

Force est cependant de constater que ces travaux se sont essentiellement focalisés sur la personne royale et sur la façon dont celle-ci se définissait. Qu'il s'agisse de Charles VIII, de Louis XII ou de François I<sup>er</sup>, le roi de France domine l'historiographie récente des Guerres d'Italie. Il est vrai que les sources ont tendance à l'évoquer en priorité, rendant *de facto* les autres acteurs politiques, sinon invisibles, du moins plus effacés.

Pourtant, à chaque fois que les souverains des fleurs de lys sont mis en scène, ils n'occupent pas seuls le discours de propagande<sup>33</sup>. Toujours ils interagissent avec un ou plusieurs interlocuteurs. Si l'on tente d'empêcher la figure royale de nous éblouir, il devient possible d'apercevoir dans son ombre d'autres personnages dotés, eux aussi, d'une image propre, non pas concurrente avec celle du roi, mais participant avec elle d'un discours plus général, celui sur l'image du royaume de France durant les premières Guerres d'Italie.

---

<sup>30</sup> LE FUR, *Les Impérants rois*.

<sup>31</sup> LE FUR, *Louis XII*, voir surtout les chapitres 5 à 9, p. 170-261. Un second ouvrage est consacré à Charles VIII (LE FUR, *Charles VIII*), un troisième aux représentations de la bataille de Marignan (LE FUR, *Marignan*) et un dernier à celles d'Anne de Bretagne (LE FUR, *Anne de Bretagne*).

<sup>32</sup> HOCHNER, *Louis XII*, p. 101-133.

<sup>33</sup> Dans son ouvrage consacré à Louis XII, N. Hochner tentait déjà en fin de volume de rendre leur place à certains d'entre eux – les adjutants du pouvoir (HOCHNER, *Louis XII*, chapitre 6 : *Une philosophie du partage*, p. 216-244) et la reine de France (HOCHNER, *Louis XII*, chapitre 7 : *La reine, cet « autre » roi*, p. 245-278) – sans pour autant donner toute leur mesure à ces personnages.

*La France, les Français, les trois ordres et l'Italie française*

Immédiatement en-deçà de la personne royale, apparaissent deux entités : la France et les Français. Le premier des deux personnages est dépeint, selon une tradition établie, comme un espace bénéficiant de qualités exceptionnelles sans que l'intervention royale ne soit mentionnée. Lesdites qualités conditionnent la nature du deuxième personnage – les Français –, lequel s'intègre dès lors à un portrait de la nation.

Durant les Guerres d'Italie, le discours sur la France et les Français ne sert pas uniquement à décrire le royaume lui-même. Il permet avant tout aux artisans de la propagande royale d'élaborer une pensée légitimant la conquête de l'Italie et permettant d'y imposer une nouvelle culture politique et sociale d'inspiration française. Cet amalgame d'images à propos de l'Italie française ou Franco-Italia traverse l'ensemble de la période, croisant parfois la figure royale, mais s'en éloignant aussi très souvent. À ce titre, cette pensée politique se révèle une véritable tentative d'acculturation des Italiens et mérite sans l'ombre d'un doute d'être mise en lumière.

Mais l'étude d'une telle idéologie révèle un intérêt supplémentaire. Au cours des premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, la France connaît un véritable bouleversement de son modèle d'organisation sociale traditionnel. Nous voulons parler des trois ordres du féodalisme, définis par Georges Duby comme les *oratores*, les *bellatores* et les *laboratores*<sup>34</sup>. Certes, dans la réalité quotidienne, le système ternaire ne reflète plus depuis des siècles la complexité des relations politiques et sociales dans l'Occident chrétien et, plus particulièrement, en *Francia occidentalis*<sup>35</sup>. Par contre, la remise en cause de ce modèle au sein de la pensée politique curiale, en somme dans la culture de l'élite, est une donnée relativement nouvelle en ce début de XVI<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Ainsi, le discours sur l'Italie française sert de champ d'expérimentation aux théoriciens du politique, aux polémistes ainsi qu'aux chroniqueurs et même aux poètes, leur permettant de redéfinir les contours d'un schéma ternaire qui, dans sa forme traditionnelle, leur apparaît désuet.

On l'aura compris ce travail s'oriente donc vers l'étude, non d'un seul mode de pensée, mais plutôt d'une pluralité de concepts et d'opinions ayant comme dénominateur

---

<sup>34</sup> DUBY, *Les trois ordres*.

<sup>35</sup> Dans son introduction à l'édition du *Poème au roi Robert*, l'une des principales sources médiévales concernant l'idéologie ternaire, Claude Carozzi remarque que déjà au XI<sup>e</sup> siècle, époque où le texte fut rédigé, le système ternaire est avant tout une vision idéale de la société et ne reflète que de très loin son organisation réelle (ADALBÉRON de LAON, *Poème au roi*, p. CXXXVII-CXXXIX [Introduction]).

<sup>36</sup> NICCOLI, *I sacerdoti*, p. 71-72.



commun la redéfinition des contours de l'Italie et également de la France. Il s'agira en fait de comprendre la manière dont les auteurs de la cour de France regardent la Péninsule et ses habitants et comment, de cette expérience de l'altérité, ils en arrivent à pratiquer un retour sur eux-mêmes et à relire leur propre mode d'organisation sociale, autrement dit, les cadres théoriques de leur existence.

Cependant, avant d'en arriver là, plusieurs précautions doivent être prises tant en ce qui concerne les *termini* chronologiques que la définition de certains concepts et l'élaboration d'une typologie des sources utilisées dans la présente étude.

### ***Des Guerres d'Italie aux premières Guerres d'Italie***

Le concept de Guerres d'Italie s'avère relativement élastique sur le plan chronologique. Il peut tout d'abord se concevoir comme une période allant du début des années 1490 – époque où s'élaborent, tant en France qu'en Italie, des projets et des discours préparant l'expédition de Charles VIII – jusqu'à la signature des traités du Cateau-Cambrésis les 2 et 3 avril 1558, lesquels consacrent l'abandon par les rois de France de leurs prétentions italiennes<sup>37</sup>. À l'intérieur même de ces trois quarts de siècle d'histoire, plusieurs découpages peuvent être opérés. Il est par exemple possible de diviser la période en fonction du règne de chaque souverain compte tenu des modifications de la pensée politique et de la propagande royale. Dans cette perspective, l'époque se diviserait en plusieurs moments distincts : la fin du règne de Charles VIII (1494-1498), celui de Louis XII (1498-1515), celui de François I<sup>er</sup> (1515-1547) et, enfin, celui d'Henri II (1547-1559)<sup>38</sup>.

Entre une définition large et une autre plus compartimentée de la période, il est possible d'emprunter une sorte de *via media*, c'est-à-dire concevoir deux périodes de trente années chacune, la première allant du début de l'expédition de Charles VIII à la bataille de Pavie (1494-1525), la seconde de la libération de François I<sup>er</sup> aux traités du Cateau-Cambrésis (1526-1558). La continuité entre les règnes de Charles VIII et de Louis XII sur le plan de l'idéologie et de la propagande politique a, en effet, été suffisamment mise en évidence pour

---

<sup>37</sup> La date de 1559 est attestée tant par l'historiographie ancienne (LAVISSE, *Histoire de France*, t. 5/2, p. 173-182) et plus récente (CLOULAS, *Henri II*, p. 369-375. – HALE, *War and Society*, p. 16. – LE FUR, *Henri II*, p. 553. – SALINERO, *Les empires*, p. 174-175) comme la fin incontestée des Guerres d'Italie.

<sup>38</sup> C'est en effet sur ce principe que certaines études, entre autres celles de D. Le Fur (LE FUR, *Louis XII*, p. 14-16) et de N. Hochner (HOCHNER, *Louis XII*, p. 12) fondent leur propos.

nous éviter ici de trop longs développements<sup>39</sup>. Par contre, ainsi que l'a montré A.-M. Lecoq<sup>40</sup>, l'arrivée au pouvoir de François I<sup>er</sup> modifie durablement la représentation du pouvoir royal, lequel se présente désormais comme plus personnel. À cette différence majeure avec les règnes précédents s'ajoute une modification fondamentale de l'image de l'Italie dans la littérature de cour. D'un pays appelant la France de tous ses vœux, elle se transforme en une terre hostile à tout ce qui porte le nom de Français. Un moment plus que tout autre cristallise cette rupture : la bataille de Pavie. Par l'impact qu'il eut sur les consciences – essentiellement à cause de la capture du roi et de la mort d'une bonne partie de la haute noblesse du royaume –, l'événement a contribué à affermir l'image d'une Italie anti-française déjà latente depuis plusieurs années<sup>41</sup>. Ce faisant, c'est le concept même de Franco-Italia qui chavire et permet donc de considérer, une fois pour toutes, l'année 1525 comme le *terminus a quo* de ce travail<sup>42</sup>. Désormais, à l'expression trop générale de « Guerres d'Italie », nous préférons celle de « premières Guerres d'Italie »<sup>43</sup>, période allant de 1494 à 1525, pendant laquelle naît, s'affirme et meurt la Franco-Italia.

---

<sup>39</sup> Idée de croisade, messianisme, vision commune d'un pouvoir royal partagé ne constituent que quelques-unes des caractéristiques propres à ces deux règnes. À ce propos, on se référera essentiellement aux travaux de R. W. Scheller, de D. Le Fur et de N. Hochner déjà cités *supra*.

<sup>40</sup> LECOQ, *François I<sup>er</sup>*, p. 487-489.

<sup>41</sup> Cette rupture se marque dans plusieurs domaines comme la littérature (ZUMTHOR, *Le masque*, p. 29) ou l'image royale (LECOQ, *François I<sup>er</sup>*, p. 20-21) et pourrait même avoir été induit par la propagande étrangère. Peu après Pavie, les publicistes attachés aux Habsbourg s'empressent de répandre l'image d'un roi de France châtié par Dieu pour ses crimes, image rompant avec celle du roi très chrétien venu libéré l'Italie du mal qui la ronge (CROUZET, *Charles de Bourbon*, p. 509-517).

<sup>42</sup> D. Le Fur a choisi quant à lui de considérer la période 1517-1519, moment où le roi de France revendique ostensiblement la couronne impériale, comme une période de rupture. À partir de là, l'Italie n'est plus qu'un moyen d'obtenir l'investiture et non une fin en soi (LE FUR, *Louis XII*, p. 268. – ID., *Marignan*, p. 200 et 246). Dans le cadre de notre travail, portant non pas sur la symbolique royale mais sur celle du royaume et de ses structures sociales, ces *termini* ne conviennent pas. Au contraire, durant la courte période de l'élection impériale, les images du royaume de France, de l'Italie ainsi que de leurs habitants ont tendance à reproduire des schémas déjà en vigueur aux temps de Charles VIII et de Louis XII.

<sup>43</sup> L'expression « premières Guerres d'Italie » pourrait laisser penser qu'il s'agit des premières incursions françaises dans la Péninsule. Bien entendu, il n'en est rien. Pensons, par exemple, à la campagne menée par le maréchal Boucicaut afin de remettre Gênes, sujette de Charles VI depuis 1396, sous la tutelle royale après la révolte de la cité en 1409. Cependant, les Guerres d'Italie du début du XVI<sup>e</sup> siècle se distinguent des expéditions des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles au moins sur deux plans. Tout d'abord, les moyens mis en œuvre à l'époque de Charles VI, qu'il s'agisse des hommes, du matériel ou des sommes d'argent, sont bien moins importants que sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>. Ensuite, et surtout, l'implication personnelle du roi dans les campagnes italiennes de 1494-1525 confère à ces dernières une dimension véritablement nationale alors que les opérations militaires menées en Ligurie au début du XV<sup>e</sup> siècle se caractérisent par la grande autonomie prise par le lieutenant-général du roi. Ainsi, certains ont pu conclure que le maréchal Boucicaut fit parfois passer ses ambitions personnelles avant les intérêts de la couronne (PUNCUH, *La volontà politica*). Sur cette question, nous nous appuyons sur l'intervention orale de C. Masson lors de la 22<sup>ème</sup> journée d'études du R.M.B.L.F. (*La stratégie des chiffres : Boucicaut et la révolte de Gênes au travers du compte KK 40 des Archives nationales*).

*Lexique et concepts*

En tant que tel, ce concept de « Franco-Italia » mérite d'être explicité. Absente des sources, l'expression se révèle pourtant très pratique pour englober cet ensemble d'idées hétéroclites utilisées par les Français afin de définir les terres italiennes en leur possession. « Franco-Italia » semble par ailleurs refléter le double mouvement intellectuel que nous cherchons à restituer dans ces pages, à savoir, d'une part, une relecture de l'Italie selon des normes françaises – « Italia » – et, d'autre part, la redéfinition des Français eux-mêmes à travers leur propre discours sur l'Italie – « Franco ». Grâce au balancement entre les deux membres du substantif, le concept suggère un va-et-vient perpétuel entre acculturation de l'Italie et redéfinition identitaire de la France.

Les termes « représentation » et « image », utilisés à maintes reprises dans cette étude, doivent également être expliqués. Les deux mots présentent en fait la même ambiguïté en ce qu'ils permettent de définir deux objets différents. Ils qualifient tout d'abord un type de documents bien spécifique : les miniatures et les gravures, c'est-à-dire l'ensemble des sources iconographiques. Mais ces mots renvoient aussi à l'idée de projection mentale, d'interprétations individuelles ou collectives du réel à caractères politique, religieux et social. Dans ce sens, les deux termes font allusion à la notion d'imaginaire collectif ou ce que nous pourrions appeler l'univers mental des sociétés<sup>44</sup>. Le lien entre les deux sens proviendrait du fait que dans une conception de l'art dite naturaliste, fondé sur l'observation du monde, l'image se conçoit à la fois comme une tentative de reproduction du réel et un médium entre celui-ci et le spectateur. Ainsi, les deux définitions – celle faisant référence à un objet, l'autre à un concept – se confondent l'une avec l'autre, mais demeurent pourtant bien différentes.

Le terme « idéologie » sera, plus souvent qu'à son tour, mentionné au moment d'évoquer la Franco-Italia et les trois ordres du féodalisme. Selon une définition communément admise<sup>45</sup>, une idéologie consiste en un ensemble de concepts organisés permettant à une société de définir sa nature, son fonctionnement et les objectifs qu'elle poursuit. En ce sens, une idéologie se révèle être une tentative d'explication schématique des interactions sociales selon des principes théoriques et philosophiques propres à un milieu culturel spécifique. Si, dans le cas du système ternaire – pensée élaborée dès le XI<sup>e</sup> siècle par des intellectuels francs –, le mot « idéologie » s'applique sans conteste, son usage dans le cas

---

<sup>44</sup> De ce point de vue, les images sont le produit de contingences politiques, sociales et culturelles propres à une culture donnée. Elles comportent un caractère construit (HASKELL, *L'historien et les images*, p. 15).

<sup>45</sup> Nous reprenons ici celle du dictionnaire de Paul Robert (Paris, éd. 1976, p. 865) nuancée par celle posée par J. Le Goff dans le cadre de l'idéologie ternaire *stricto sensu* (LE GOFF, *Les trois fonctions*, p. 1198).

de la Franco-Italia pourrait être sujet à caution. Sans anticiper nos propos, il faut préciser que le discours sur l'Italie française se compose d'une multitude de réflexions, lesquelles s'agglutinent pour former un amas d'idées aux contours assez flous<sup>46</sup>. Dès lors, il pourrait paraître exagéré de parler d'idéologie vu le manque de cohérence d'une telle pensée. Nous avons pourtant recouru à ce terme, et ce pour une raison essentielle. Quand bien même la disparité des concepts brassés par les auteurs se révèle importante, il n'en demeure pas moins que tous tendent vers un but unique : définir une Italie française et des Italiens francisés. Que leurs manières d'y parvenir divergent importe peu dans ce cas. Seul compte le fait qu'ils contribuent à élaborer cette pensée. De ce point de vue, l'utilisation du terme « idéologie » est pleinement justifiée.

Une dernière expression, celle d'« auteurs de cour » ou « de la cour »<sup>47</sup> de France, demande à être définie. À première vue, son sens peut paraître clair. Elle recouvre un groupe restreint d'individus œuvrant dans le giron du roi de France, de sa famille et de ses proches afin de concevoir des textes tout entiers tournés vers la glorification de la puissance monarchique. Un examen plus minutieux des sources révèle pourtant que cette définition s'avère très incomplète. Nous l'avons dit : la Franco-Italia se caractérise par une grande disparité d'images, ce qui suggère le caractère beaucoup plus hétérogène du groupe de personnes censés les élaborer.

Certes, un certain nombre de chroniqueurs et de poètes actifs à la cour de France durant les années 1494-1525, tels André de La Vigne, Jean Lemaire de Belges (1473-1524 ?)<sup>48</sup> ou encore Pierre Gringore (c. 1475-1538/1539)<sup>49</sup>, peuvent être rattachés à un milieu d'auteurs curiaux bien spécifique, celui des Rhétoriciens. Il n'en demeure pas moins que des divergences de vues fondamentales séparent ces hommes. André de La Vigne apparaît véritablement comme le prototype de l'écrivain curial obéissant à son maître. Son récit de la descente de Charles VIII en Italie ainsi que sa chronique des premiers temps du règne de

---

<sup>46</sup> On pourrait même dire que cette caractéristique vaut pour la culture de l'élite en général. Ces hommes formés pour la plupart à la dialectique, c'est-à-dire à l'art d'argumenter et de contre-argumenter, considèrent que défendre un point de vue puis son contraire ne relève pas du paradoxe, voire de l'incohérence, comme cela pourrait nous l'apparaître à nous, femmes et hommes du XXI<sup>e</sup> siècle (FEBVRE, *Le problème de l'incroyance*, p. 188).

<sup>47</sup> La plupart des textes auxquels nous recourons dans ce travail proviennent donc du même milieu, celui des auteurs attachés à la cour des souverains des fleurs de lys tant en France qu'en Italie. De ce point de vue, nous n'accorderons que peu d'importance aux données biographiques les concernant si ce n'est lorsque celles-ci concernent explicitement cet univers de la cour.

<sup>48</sup> Pour des indications bio-bibliographiques sur Lemaire de Belges, voir : GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 174-206. – JODOGNE, *Jean Lemaire de Belges*, p. 69-143. – RIGOLOT, *Art. Lemaire de Belges*. – SCHOYSMAN, *Art. Lemaire de Belges*.

<sup>49</sup> Sur l'auteur, ses œuvres et la bibliographie le concernant, on consultera essentiellement : CHAMARD, CIORANESCU, *Art. Gringore*. – GRINGORE, *Œuvres polémiques*, p. 12-27 [Introduction]. – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 278-297. – MICHAUX, *Art. Gringore*. – OULMONT, *Pierre Gringore*, p. 1-28.

François I<sup>er</sup> attestent une réelle volonté d'encenser le roi de France aux dépens de ses rivaux européens. Jean Lemaire de Belges, quant à lui, par son caractère plus international, tantôt au service des Habsbourg, tantôt des Valois, de même que par sa sensibilité envers les idées venues d'Italie, manifeste dans ses écrits une vision plus nuancée, une volonté d'accommoder, voire de réunir les contraires, même s'il s'agit des rois de France et des ducs de Bourgogne<sup>50</sup>. Pierre Gringore se révèle pour sa part un personnage encore plus difficile à catégoriser. Principalement actif dans le domaine des pièces de circonstances et des récits parodiques comme les sotties<sup>51</sup>, cet auteur se joue des définitions puisqu'il se fait tantôt l'interprète des opinions curiales, tantôt leur contradicteur. Cette écriture au carrefour des genres donne à son œuvre le ton paradoxal de la propagande servile et du pamphlet irrévérencieux<sup>52</sup>.

Ajoutons que, pour compliquer davantage l'identité de ce groupe d'écrivains curiaux, les Rhétoriciens ne forment pas à eux seuls ce cénacle. Des lettrés, tel l'historiographe et conseiller royal d'origine savoyarde Claude de Seyssel (c. 1450-1520)<sup>53</sup>, ainsi que des hommes de guerre, comme Robert III de La Marck (c. 1491-1537), seigneur de Florange, peuvent également y être incorporés<sup>54</sup> même si les opinions de l'un et de l'autre se révèlent foncièrement différentes de celles des Rhétoriciens. S'appuyant sur son érudition, ses connaissances livresques et théoriques ainsi que sur son expérience politique, Seyssel élabore au fil de ses écrits une pensée de la présence française en Italie qui ne cessera de se teinter de nuances jusqu'à le pousser à passer du camp des thuriféraires de la Franco-Italia à celui de ses détracteurs. Quant au second, Robert de La Marck, ses mémoires rédigées en captivité après la débâcle française de Pavie reviennent sur nombre de souvenirs de guerre sans que ne filtre la moindre trace d'une pensée cohérente sur la Franco-Italia. Le mémorialiste poursuit en fait des objectifs plus personnels : illustrer son lignage et son groupe social, la noblesse<sup>55</sup>.

On le constate aisément, ce groupe d'écrivains de cour ne se laisse pas facilement appréhender tant les disparités entre ses membres sont importantes. En définitive, on pourrait

---

<sup>50</sup> Lemaire n'aura de cesse de prôner la réunion du sang troyen. Pour lui, les « Allemands, François et Walons » (LEMAIRE de BELGES, *La concorde du genre*, p. 61) ne forment qu'un seul et même peuple d'origine troyenne, tous issus de la « postérité du très noble Hector de Troie » (LEMAIRE de BELGES, *La concorde du genre*, p. 61).

<sup>51</sup> D'une manière générale, la sottie se révèle être, à la fin du Moyen Âge, un genre littéraire grâce auxquels les contestataires s'expriment en priorité (DULL, *Folie et rhétorique*, p. 94-100).

<sup>52</sup> Cette caractéristique de l'œuvre de Gringore a été amplement démontrée par C. J. Brown en ce qui concerne le *Jeu du prince des Sotz et Mere Sotte*, pièce écrite en 1512 (BROWN, *Political Misrule*).

<sup>53</sup> En ce qui concerne la biographie de cet auteur prolifique, l'on consultera avant tout celle de CAVIGLIA, *Claudio di Seyssel*. Pour une bibliographie récente, voir : BARROUX, GIROT, *Art. Seyssel*. – CHARON, *Art. Seyssel*. – SEYSSEL, *Les louanges*, 2009, p. 62-65 [Introduction].

<sup>54</sup> Outre les études sur le règne de Louis XII et de François I<sup>er</sup> utilisées dans ce travail, on se référera concernant ce personnage à ROMAN d'AMAT, *Art. Florange*. – VAUCHERET, *Art. Fleuranges*.

<sup>55</sup> LA MARCK, *Mémoires*. Sur la conception de la guerre et du lignage chez La Marck, voir : HARARI, *Renaissance Military Memoirs*, p. 10-13. – VOETS, « *Hommes de guerres* » (nous remercions vivement l'auteur de nous avoir permis de consulter son article avant publication). – ID., *Les Mémoires de Florange*, p. 53-59.

le définir comme un rassemblement d'auteurs à géométrie variable, gravitant dans l'entourage royal, dont les Rhétoriciens forment le noyau, mais qui reste ouvert à d'autres profils.

Toutes ces précautions lexicologiques prises, un dernier problème demeure en suspens avant d'entrer de plein pied dans ledit travail. Il convient en effet de motiver les choix heuristiques qui ont été les nôtres au moment de constituer notre corpus de sources.

### *Une typologie des sources*

D'emblée, il faut préciser que cette étude laissera de côté les sources dites diplomatiques, c'est-à-dire des documents officiels émanant d'une autorité quelconque (royale, seigneuriale, urbaine, ecclésiastique) et possédant une forme hautement standardisée. La raison est simple. Bien que l'influence des idéologies puisse se faire sentir au sein des sources diplomatiques<sup>56</sup>, il apparaît qu'une pensée aussi variable et restreinte dans le temps que la Franco-Italia n'a pu durablement influencer la forme des actes qu'une longue tradition a contribué à former. Le recours à un autre type de documents s'impose donc nécessairement.

En fait, ce travail reposera essentiellement sur un corpus de textes narratifs, à l'aspect certes différent, mais entretenant des rapports étroits avec l'idéologie franco-italienne. D'une manière assez schématique, il se divise en trois pôles : les traités politiques, la littérature et, en dernier lieu, l'iconographie<sup>57</sup>.

En ce qui concerne les œuvres politiques, une importante remarque s'impose. Évoquer l'existence dans la France de la fin du Moyen Âge d'un genre littéraire tout entier dédié à la

---

<sup>56</sup> Sur la place des documents diplomatiques comme vecteur de la centralisation étatique, voir : GRÉVIN, *Les mystères rhétoriques*. – ID., *Rhétorique du pouvoir*, p. 881-885. Sans avoir de rapports avec la propagande, les parties les plus originales des diplômes et des chartes (l'exposé et le dispositif) comportent parfois des détails en rapport avec le contexte culturel de l'époque qui les a produits (GIRY, *Manuel de diplomatique*, p. 548-552).

<sup>57</sup> La bibliographie des sources a été réalisée en trois phases successives. La première a consisté en un dépouillement des principales bibliographies consacrées à la période étudiée (*Répertoire bibliographique*. – BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise*. – CHAVY, *Traducteurs d'autrefois*. – CIORANESCU, *Bibliographie de la littérature*. – HAUSER, *Les sources de l'histoire de France*, t. 1-2. – MAILLARD, KECSKEMETI, PORTALIER, *L'Europe des Humanistes*. – MOREAU, RENOARD, *Inventaire chronologique*, t. 1-3). Par la suite, nous avons affiné la liste en compulsant la bibliographie de travaux spécifiques à la période (LE FUR, *Charles VIII*, p. 441-463. – ID., *Louis XII*, p. 300-316. – ID., *Marignan*, p. 307-324. – HOCHNER, *Louis XII*, p. 283-302. – LECOQ, *François I<sup>er</sup>*, p. 529-550. – LABANDE-MAILEFERT, *Charles VIII*, p. 543-571. – MESCHINI, *La Francia*, p. 1103-1127. – TIRABOSCHI, *Storia della letteratura*, t. 6-7. – VAUCHERET, *Le Faict de la guerre*, t. 1, p. 273-310 et t. 2, notes p. 931 et sq.). Enfin, une dernière phase a consisté en un dépouillement des fonds détenus par la Bibliothèque nationale de France grâce au catalogue en ligne *BN-Opale plus* rebaptisé depuis *Catalogue BnF général*, le catalogue des imprimés anciens conservés à la réserve précieuse de la BnF (*Catalogue de l'histoire de France*, t. 1, p. 218-239) ainsi que celui des manuscrits français (*Catalogue des manuscrits français*), latins (*Catalogue général des manuscrits latins*) et des nouvelles acquisitions françaises (*Catalogue des nouvelles acquisitions françaises*).

pensée politique relèverait d'une simplification abusive, voire d'un anachronisme psychologique. Les écrivains du début du XVI<sup>e</sup> siècle ne considèrent pas la politique indépendamment d'autres matières comme la religion et la morale. Sans cesse ces thématiques se mêlent les unes aux autres, subordonnant la politique à des impératifs divins. Nous en voulons pour preuve le *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église* de Jean Lemaire de Belges<sup>58</sup> ainsi que la *Déploration de l'Église militante* de Jean Bouchet (1476-c. 1557)<sup>59</sup>. Les deux textes possèdent un fond politique particulièrement dense composé, entre autres, de réflexions sur la nature des royaumes, sur le titre impérial ainsi que sur les structures sociales de la chrétienté. Leur thème de prédilection demeure pourtant la réforme de l'Église grâce à l'organisation d'un concile œcuménique. Tant Lemaire que Bouchet instaurent un lien de cause à effet entre, d'une part le rétablissement de l'harmonie entre Dieu, l'Église et les hommes et, d'autre part la bonne santé du corps politique. Inspirés par les événements des premières Guerres d'Italie, les nombreuses prophéties qui voient le jour au début du XVI<sup>e</sup> siècle peuvent évidemment être interprétées dans la même perspective. Des auteurs comme Guilloche de Bordeaux († a. 1501)<sup>60</sup> sous le règne de Charles VIII ou le moraliste valentinois François Ynoi<sup>61</sup> sous celui de Louis XII entremêlent allègrement l'idée d'une réforme du monde à des considérations plus pointues sur le rôle du roi de France et des Français en Italie.

Outre ces œuvres à caractère ecclésiologique ou prophétique, le genre des traités politiques, si tant est, comme nous venons de le voir, qu'une telle expression soit idoine, rassemble des textes aux profils tout aussi singuliers. Parmi eux, l'on trouve des traités de gouvernement, en d'autres termes, des textes généralement offerts à un prince afin de lui prodiguer certains conseils en matière de justice, de fiscalité ou encore d'art militaire. Citons, par exemple, le traité de Jean de Marre (1436-1521)<sup>62</sup>, évêque de Condom, offert à Louis XII en 1509, ou encore la célèbre *Monarchie de France* de Claude de Seyssel<sup>63</sup>, texte décortiquant le fonctionnement de l'État monarchique français tout en proposant des améliorations singulières. Ce premier type de traités comporte un sous-genre particulièrement fécond à la

---

<sup>58</sup> LEMAIRE de BELGES, *Traicté de la différence*.

<sup>59</sup> BOUCHET, *La déploration*. Pour de plus amples informations sur l'auteur, voir : BARROUX, MAGNIEN, *Art. Bouchet*. – BRITNELL, *Jean Bouchet*, p. 1-20. – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 298-314. – HAMON, *Un grand rhétoricien*, p. 1-70.

<sup>60</sup> GUILLOCHE de BORDEAUX, *La prophétie*.

<sup>61</sup> L'édition *princeps* a été publiée à Valence chez Jehan Belon en 1513 ce qui laisse supposer que cet auteur inconnu pourrait être originaire de cette région (YNOI, *Les avertissemens es trois Estatz*).

<sup>62</sup> Deux versions manuscrites du texte existent, l'une offerte au roi (BnF, ms. fr. 1219), l'autre très certainement à Georges d'Amboise (BnF, ms. fr. 1220). À ce propos, voir : MARRE, *Instruction au roi*, p. 62.

<sup>63</sup> SEYSSEL, *La monarchie*.

Renaissance : les manuels d'éducation princière (*institutio principis*)<sup>64</sup>. Sortes de *vade-mecum* du prince parfait, ils prennent la forme d'une suite de conseils remis à un monarque en devenir, voire à un jeune souverain, par un personnage important de son entourage. L'humaniste et médecin lyonnais Symphorien Champier (1471/1472-1538) s'illustre dans ce genre en 1509 grâce à son *Régime et doctrinal d'un jeune prince*<sup>65</sup> dédié à Louise de Savoie et composé à l'attention de son fils François, le futur François I<sup>er</sup>. La même année, le précepteur de ce même prince, François Demoulins († c. 1534), lui remet un *Traité des vertus*<sup>66</sup>, consacré, comme son nom l'indique, aux quatre vertus cardinales – prudence, tempérance, force et justice –, qu'il espère voir s'incarner dans la personne de son protégé<sup>67</sup>.

Au rang des textes politiques, il faut également compter les préfaces, dédicaces et autres mentions paratextuelles présentes dans des œuvres littéraires et, plus particulièrement, dans les traductions de textes antiques vers le français, genre à la mode au sein des milieux curiaux de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance. Dédiant son ouvrage au monarque ou à l'un des grands de sa cour, le traducteur y démontre l'importance de son travail tant d'un point de vue religieux et moral que sur le plan politique et social. Celui-ci en arrive donc, très souvent, à tracer des parallèles entre la matière du texte qu'il traduit et les événements des Guerres d'Italie<sup>68</sup>. La traduction des *Georgiques* du poète latin Virgile<sup>69</sup> par Guillaume Michel, dit de Tours (actif dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>70</sup>, en 1519, illustre parfaitement ce genre de travail fait d'éloges et de conseils. L'auteur s'y étend longuement sur les bienfaits de la terre et dévoile ainsi ses conceptions de l'ordre social et des rapports entre les hommes et les travaux manuels.

---

<sup>64</sup> À ce propos, l'on citera essentiellement l'*Institutio principis christiani* d'Érasme (Bâle, Froben, 1516) ou encore, quelques décennies plus tard, l'*Institution du prince* de l'helléniste Guillaume Budé (Paris, L'Arrivour, G. Gazeau, J. Foucher, 1547). Sur les conceptions des humanistes en matière d'éducation, voir : GARIN, *L'éducation de l'homme moderne*, p. 142-169. – MARIN, *L'« Institution du prince »*. – ROHWETTER, *Zur Typologie*.

<sup>65</sup> CHAMPIER, *Le régime et doctrinal*. Pour plus de détails sur ce traité, l'on consultera : ALLUT, *Étude biographique*, p. 110-111. – LECOQ, *François I<sup>er</sup>*, p. 70. – VAUCHERET, *Art. Champier*.

<sup>66</sup> DEMOULINS, *Traité des vertus*. Au sujet de cet auteur, voir : HOLBAN, *François Du Moulin*. – VEAUUVY, *Art. Demoulins*. Quant au traité proprement dit, l'on se reportera à l'analyse qu'en donne LECOQ, *François I<sup>er</sup>*, p. 85-101.

<sup>67</sup> Les traités des vertus peuvent être considérés comme un genre à part entière caractérisé par une interaction entre la matière politique et religieuse, et ce particulièrement en France (NEUHAUSER, *The Treatise on Vices*, p. 138-142).

<sup>68</sup> Le genre se caractérise par un désir d'affirmation identitaire de la part du traducteur et, plus simplement, par une volonté de défendre la littérature vernaculaire face au latin (BAUMGARTNER, *Présentation*, p. 7-11). D'une manière plus générale, l'on pourra également consulter : BOURGAIN, *Les prologues*. – HEULLANT-DONAT, *Les prologues*. – MARCHELLO-NIZIA, *L'historien et son prologue*. – SOZZI, *L'intention du conteur*.

<sup>69</sup> VIRGILE, MICHEL, *Les Georgiques*. Sur ce texte ainsi que sur les traductions de Virgile au début du XVI<sup>e</sup> siècle : MONFRIN, *Les translations vernaculaires*.

<sup>70</sup> Sur l'auteur, voir : ARMSTRONG, *Notes on the Works*. – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 360. – SIMONIN, ROTHENBURGER, *Art. Michel*.



Enfin, la correspondance officielle et, tout particulièrement, celle des rois de France constitue un dernier type de documents à caractère politique. *A priori*, l'usage de telles sources peut apparaître comme une transgression de nos propres règles puisque nous avons précédemment affirmé ne pas utiliser de sources diplomatiques. En fait, s'il est vrai que la correspondance peut être assimilée à une source diplomatique, elle s'en distingue à la fois du point de vue de sa forme, bien moins rigide, et de son contenu, pas essentiellement normatif. Elle prend davantage l'aspect d'un genre hybride à mi-chemin entre le narratif et le diplomatique et au sein duquel les désirs, les sentiments et les aspirations du destinataire transparaissent parfois<sup>71</sup>. C'est justement la raison pour laquelle nous avons choisi de l'utiliser. Ce ne sont pas les décisions prises par les monarques ou leurs officiers qui retiendront notre attention, mais uniquement les considérations plus générales qu'ils adressent à leur destinataire sur la nature du politique et, plus spécifiquement, de la France et de l'Italie française.

Le deuxième type de sources utilisé dans ce travail peut être qualifié de littéraire et regroupe à nouveau des pièces très diverses caractérisées par un intérêt esthétique et une tendance à mélanger délibérément le récit des faits à la fiction. Conçus sous une forme plaisante, propice à détendre les lecteurs ou les auditeurs – n'oublions pas en effet que, pour la plupart, ils faisaient l'objet de lectures publiques –, ces textes diffusent plus largement les conceptions du roi et de son entourage sur les Guerres d'Italie<sup>72</sup>.

À ce titre, les chroniques figurent très certainement au rang des sources littéraires les plus marquées par l'influence curiale. Bien qu'en France la fonction officielle d'historiographe royal n'existe pas encore durant la période envisagée ici<sup>73</sup>, les écrivains chargés de rédiger l'histoire de France sont légion. Toute cette production historiographique n'est pourtant pas homogène. L'on trouve, par exemple, des chroniques dites d'actualité,

---

<sup>71</sup> Traditionnellement, les médiévistes établissent une distinction entre la correspondance et les actes diplomatiques plus classiques – chartes ou diplômes – sur base de leur contenu et de leur fonction. La correspondance n'établirait en fait aucune disposition légale ou administrative, mais exprimerait uniquement les désirs du destinataire et du destinataire (CONSTABLE, *Letters*, p. 21. – GANSHOF, JOCQUE, VAN CAENEGEM, *Introduction aux sources*, p. 81-84). Certains spécialistes refusent même toute assimilation entre la correspondance et les sources diplomatiques (GIRY, *Manuel de diplomatique*, p. 781-783).

<sup>72</sup> Ce type de textes pose en fait une question fondamentale : quel public visent-ils et, donc, quelle est l'ampleur de la diffusion du message qu'ils véhiculent ? Destinés uniquement, dans un premier temps, à un milieu curial, le développement de l'imprimerie au début du XVI<sup>e</sup> siècle rend possible leur diffusion au-delà de ces sphères privilégiées (SEGUIN, *L'information en France*, p. 51-53).

<sup>73</sup> Il faut attendre 1554 pour que le rôle, les tâches et la rémunération de l'historien du roi soient clairement définis (FOSSIER, *La charge d'historiographe*, p. 74). À la fin du Moyen Âge et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la fonction demeure floue et bon nombre d'historiens se targuent de ce titre sans nécessairement en percevoir les émoluments même s'il existe quelques exceptions notables comme, par exemple, l'indiciaire de Bourgogne Georges Chastelain, auteur jouissant d'un statut précis et de revenus fixes (SMALL, *Qui a lu la Chronique*).

autrement dit des textes relatant des événements récents<sup>74</sup>. De ce point de vue, les *Chroniques de Louis XII*, texte écrit par le bénédictin poitevin Jean d'Auton (1466/67-1528) et embrassant les années 1499-1508, sont tout à fait remarquables. Présent à la cour dès 1498 en tant que chapelain du roi, l'auteur l'accompagne à plusieurs reprises en Italie (1499, 1502, 1507, 1509), accumulant une expérience utile à la rédaction de ses *Chroniques*<sup>75</sup>. Principalement rédigées en prose, ces dernières enchaînent les campagnes militaires dans la Péninsule italienne en ayant toujours soin de mettre en exergue la figure royale, mais également d'autres protagonistes comme la noblesse et les Français. Elles constituent donc le parfait exemple d'une historiographie officielle sur les premières Guerres d'Italie à travers laquelle transparaît le point de vue du roi et des grands.

Les chroniques d'actualité présentent d'ailleurs deux ramifications très intéressantes pour notre propos : les mémoires et les biographies chevaleresques. Les *Mémoires* de Robert de la Marck, dont il a déjà été question plus haut, incarnent le parfait exemple de ce genre littéraire caractérisé par un ton autobiographique couplé au désir de justifier ses actions passées<sup>76</sup>. Quant aux biographies chevaleresques<sup>77</sup>, la plus importante d'entre elles, pour la période qui nous occupe, demeure assurément la *Très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart* de Jacques de Mailles, dit le Loyal Serviteur, compagnon de Bayard de 1490 à 1523<sup>78</sup>, consacrée, comme son titre l'indique, à la biographie de Pierre du Terrail, seigneur de Bayard. Le biographe y transforme le chevalier en un véritable héros des

---

<sup>74</sup> Cet intérêt pour l'histoire immédiate constitue d'ailleurs l'une des innovations majeures apportées par les hommes de la fin du Moyen Âge et de la première Renaissance à la discipline historique (THIRY, *L'Histoire immédiate*, p. 3).

<sup>75</sup> Les exemplaires originaux manuscrits des *Chroniques de Louis XII* sont détenus par la BnF (AUTON, *Les alarmes*. – AUTON, *La cronicque du roy*. – AUTON, *Les cronicques du roy*. – AUTON, *Les annales du roy*). Les quatre manuscrits ont fait l'objet d'une édition de qualité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'érudit et historien R. de Maulde la Clavière (AUTON, *Chroniques*). Le travail réalisé par Auton plut apparemment au monarque, lequel favorisa son ascension sociale. Dès 1501, Auton se nomme « historiographe royal », preuve que ses talents étaient reconnus. En 1505, il reçoit le prieuré de Clermont de Lodève près de Montpellier et, peu avant la mort de Louis XII (1<sup>er</sup> janvier 1515), l'abbaye d'Angles non loin de Poitiers. Sur l'auteur, on consultera principalement : BALTEAU, *Art. Auton*. – BARSÌ, *Jean d'Auton*. – CONTAMINE, *Jean d'Auton*. – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 261-277. – MAULDE LA CLAVIÈRE, *Notice sur Jean d'Auton*. – VAUCHERET, *Art. Auton*. En dernier lieu, l'on nous permettra de citer notre mémoire de licence consacré aux *Chroniques* (DUMONT, *Imaginaire et politique*) ainsi que les articles que nous en avons tirés (ID., *Entre prose*. – ID., *Ordre social*. – ID., *Subterfuge politique*).

<sup>76</sup> Le genre connaît cependant une très faible audience immédiate ce qui ne lui confère qu'un rôle secondaire au sein de la propagande officielle (GANSHOF, JOCQUE, VAN CAENEGEM, *Introduction aux sources*, p. 73-74. – HARARI, *Renaissance Military Memoirs*, p. 5-8).

<sup>77</sup> Les biographies chevaleresques oscillent entre deux tendances opposées, d'une part, l'hyperbiographie présentant un héros archétype des valeurs de la noblesse et isolé du processus d'évolution historique, d'autre part, le modèle historique dans lequel le personnage est littéralement modelé par son époque et se laisse porter par elle (GANSHOF, JOCQUE, VAN CAENEGEM, *Introduction aux sources*, p. 62-65. – GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 201-205).

<sup>78</sup> L'auteur demeure peu connu et, outre la notice que lui consacre le *D.L.F.* (CAPELLO, *Art. Jacques de Mailles*), l'on consultera les ouvrages suivants : LETONNELIER, *Étude critique sur le Loyal Serviteur*. – SCHOSSIG, *Verhum, Aktionsart und Aspelt*.

campagnes françaises en Italie, une sorte d'archétype du parfait gentilhomme tel que la culture de cour se le représente<sup>79</sup>. Le texte permet donc de définir la personnalité même du *bellator*, le deuxième personnage du système ternaire, l'un des principaux objets d'étude de ce travail.

Si l'historiographie d'actualité constitue un genre des plus prisés par les auteurs de la cour de France, l'histoire ancienne, voire les légendes, les intéressent tout autant. La tradition littéraire des histoires de France, récits de l'histoire du royaume depuis ses origines mythiques jusqu'à l'époque du rédacteur, demeure particulièrement vivace durant les premières Guerres d'Italie<sup>80</sup>. Deux d'entre elles, les *Cronicques francoyses* de Guillaume Crétin (1450-1525) et les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges, retiendront particulièrement notre attention. Trésorier de la chapelle du château de Vincennes et chantre de la Sainte-Chapelle, Crétin décide, peu après l'avènement de François I<sup>er</sup>, d'écrire une histoire de France depuis sa fondation légendaire jusqu'au règne de Louis XII. Le projet demeurera inachevé et seuls six volumes – le dernier s'arrêtant au règne de Louis le Pieux – seront conservés<sup>81</sup>. Il n'en demeure pas moins qu'à travers sa description de la vie des souverains mérovingiens et carolingiens le chroniqueur procède à un décalque des réalités de son temps sur celles du passé. Ces nombreux anachronismes psychologiques permettent donc d'appréhender plusieurs aspects de la propagande royale sur les Guerres d'Italie transposés par l'auteur dans un autre contexte. Tout aussi intéressante demeure la gigantesque fresque historique de Jean Lemaire de Belges, intitulée les *Illustrations de Gaules* et entamée dès 1500<sup>82</sup>. À partir d'une tradition historiographique héritée de l'époque mérovingienne – celle

---

<sup>79</sup> À ce propos, voir : CROUZET, *Le mythe savoyard*. – JACQUART, *Bayard*, p. 341-364. – LE FUR, *Bayard*. – ID., *Marignan*, p. 276-281.

<sup>80</sup> Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, sous l'égide de l'abbaye de Saint-Denis, s'élabore un corpus historiographique national, les *Grandes Chroniques de France*, qui enchaînent les règnes des souverains les uns après les autres afin d'asseoir la légitimité de la dynastie capétienne. Bien qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle les *Grandes Chroniques de France* soient tombées en désuétude, l'attrait des historiographes pour ce genre littéraire demeure (GANSHOF, JOCQUE, VAN CAENEGEM, *Introduction aux sources*, p. 34. – GUENÉE, *Histoire et culture*, p. 337-346. – ID., *Les Grandes Chroniques de France*. – TYL-LABORY, *Art. Chroniques de France*).

<sup>81</sup> CRÉTIN, *Cronicques francoyses*. Celles-ci ont connu une édition partielle et peu satisfaisante au début du XX<sup>e</sup> siècle (CRÉTIN, *La chronique française*). Sur l'auteur, l'on se référera essentiellement à : BROU, BOULARD, *Art. Crétin*. – CRÉTIN, *Œuvres poétiques*, p. x-xxv [Introduction] – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 221-242. – ROMAN d'AMAT, *Art. Crétin*.

<sup>82</sup> Le premier volume paraît le 10 juillet 1509 à Lyon chez Étienne Baland et est dédié à Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas (1480-1530), la protectrice de l'auteur. Le second volume sort des presses du même imprimeur pour le compte de Geoffroy de Marnef à Paris et à Lyon en novembre 1512 avec une dédicace à Claude de France, la fille d'Anne de Bretagne, épouse de Louis XII, au service de laquelle l'auteur est passé dans le courant de l'année précédente. Le dernier volume voit le jour à Paris chez Marnef en juillet 1513 (JODOGNE, *Jean Lemaire de Belges*, p. 404).

des origines troyennes des Francs<sup>83</sup> –, l'auteur y décrit avec force détails les pérégrinations d'un groupe de Troyens venus s'établir sur le Danube après la destruction de Troie. De là, leurs descendants partiront s'installer sur le Rhin avant d'envahir la Gaule et de fonder le royaume de France sous le règne du légendaire Pharamond, premier roi de France en titre. Si Crétin utilisait l'histoire ancienne comme support d'une pensée de cour, Lemaire préfère la légende grâce à laquelle il révèle lui aussi certaines de ses conceptions sur l'Italie française.

Le genre des chroniques présente enfin un type de texte hybride : la chronique rimée. Héritière partielle de la chanson de geste, laquelle était conçue au Moyen Âge comme la forme littéraire la mieux adaptée pour narrer les hauts faits des hommes du passé<sup>84</sup>, elle constitue une sorte de compromis entre une conception ancienne et une forme plus récente du discours historique<sup>85</sup>. Certains auteurs comme, par exemple, André de La Vigne, alternent ainsi au sein de leurs œuvres les passages en prose et en vers. D'autres composent carrément des pièces historiques entièrement rimées. C'est le cas du *Voyage de Gênes* et du *Voyage de Venise* de Jean Marot (1464 ?-1524 ?)<sup>86</sup>. Le premier texte relate l'expédition de Louis XII en 1507 contre les Génois révoltés et le second celle du même monarque contre les Vénitiens en 1509. Les deux œuvres possèdent des caractéristiques identiques à celles des chroniques d'actualité. Elles ont été rédigées par un auteur ayant assisté au moins à une partie des événements, et ce peu de temps après la fin des opérations militaires. Quant à leur ton, il est délibérément ancré dans la glorification du roi et de ses troupes. Si ce n'est sur le plan de la forme, laquelle permet à l'auteur d'élaborer plus librement des figures de style, vectrices d'une symbolique plus nuancée qu'en prose, ce type de textes ressemble beaucoup aux chroniques classiques.

Pénétrant au sein de notre corpus par le biais de l'historiographie, la rime, chère aux Rhétoriciens, s'impose véritablement à travers un ensemble de pièces poétiques assez diversifié composé de chants, de ballades, de rondeaux, d'épîtres et de longs traités poétiques.

---

<sup>83</sup> Sur l'origine de ces légendes, l'on consultera principalement : COUMERT, *Origines des peuples*, surtout le deuxième chapitre de la troisième partie : *Les origines troyennes des Francs dans la Chronique de Frédégaire*, p. 295-322).

<sup>84</sup> La perte de crédit du genre épique s'amorce dès le XIV<sup>e</sup> siècle avec l'émergence du mouvement humaniste. Le discours historique versifié se raréfie au profit de la prose, genre censé, selon les théories cicéroniennes prisées à la Renaissance, rendre mieux compte de la vérité, élément central dans la pensée historiographique des humanistes (BURKE, *The Renaissance Sense*, p. 106. – WOLFF, *Prose historique et rhétorique*).

<sup>85</sup> À ce titre, elle reflète parfaitement la nature même de l'art des Rhétoriciens, une école rassemblant « une espèce d'homme-orchestre, tout à la fois chroniqueur, poète et dramaturge » (DEVAUX, *Lieux de mémoire*, p. 187).

<sup>86</sup> Sans être aussi pléthorique que celle consacrée à son fils Clément, la bibliographie de Jean Marot se révèle assez abondante. Afin de retracer les grandes lignes de la vie de cet auteur, on se référera principalement à l'introduction que lui consacre G. Defaux dans son édition des poèmes de Jean Marot (MAROT, *Les Deux recueils*, p. CIII-CLXXIV) et, en second lieu, à DEFAUX, *Art. Marot (Jean)*. – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 243-260. – THEUREAU, *Étude sur la vie*, p. 5-53.

Plusieurs de ces textes comportent des allusions particulièrement intéressantes en terme de représentations socio-politiques. Tout à fait représentatif de ce genre, le *Séjour d'Honneur* composé entre 1489 et 1494 par Octovien de Saint-Gelais (1468-1502), évêque d'Angoulême, présente sous une forme allégorique le voyage onirique de l'acteur – l'auteur du traité –, conduit par *Raison* à travers un lac puis une forêt parsemée d'embûches pour parvenir, finalement, au *Séjour d'Honneur*, sorte de cour princière, où il rencontre plusieurs grands personnages de l'histoire de France et bénéficie de leur enseignement. Il en ressort édifié moralement et convaincu que le bonheur ne doit pas se rechercher dans les plaisirs sensibles<sup>87</sup>. Sur un ton rappelant les traités d'éducation princière, le *Séjour d'Honneur* établit une sorte de catalogue des images élaborées par le milieu curial sur la France et la chrétienté en général.

Enfin, à mi-chemin entre l'historiographie d'actualité et la littérature *stricto sensu*, l'on trouve les pièces de circonstances. Deux raisons ont motivé leur intégration au sein de notre corpus. Tout d'abord, ces textes entretiennent un lien étroit avec la propagande curiale. Écrites à l'occasion d'événements politiques majeurs afin de diffuser une interprétation conforme aux désirs du monarque ou de tout autre forme d'autorité, ces sources sont certainement les mieux à même de restituer les représentations sociales sur lesquelles nous nous penchons. Par ailleurs, leur rapport avec l'événement les prédispose à devenir les réceptacles privilégiés d'une émotivité suscitée par tel traité ou telle bataille, émotivité qui elle-même est source de représentations politiques et sociales<sup>88</sup>. À ce titre, l'on évoquera les œuvres de Pierre Gringore et de Fausto Andrelini (c. 1462-1518)<sup>89</sup>, humaniste italien au service de Louis XII, écrites au moment de la révolte du Milanais contre le roi en 1500, du retour de l'ancien seigneur de Milan, Ludovico Sforza, dit *il Moro* (1452-1508), et, finalement, de la capture de ce dernier à Novare. Au terme de ces événements, les deux auteurs justifient les actions de leur maître, le roi de France, tant envers Sforza, emprisonné à Loches, que vis-à-vis des Milanais révoltés auxquels le monarque impose une lourde amende<sup>90</sup>. Outre ces œuvres produites par des auteurs connus et reconnus de leur temps, l'on rencontre également des pièces d'actualité, textes plus courts, de qualité moindre et possédant

---

<sup>87</sup> Sur ce texte, voir : CIGADA, *Introduzione alla poesia*. – LEMAIRE, *L'histoire et son usage*. Quant à l'auteur, on consultera en priorité : FERY-HUE, *Art. Octovien de Saint-Gelais*. – GUY, *Histoire de la poésie*, t. 1, p. 135-157. – MOLINIER, *Essai biographique*, p. 1 et sq., 113-148. – SAINT-GELAIS, *Le séjour*, p. 11-16 [Introduction].

<sup>88</sup> Pour une approche raisonnée de la question des émotions au Moyen Âge et une bibliographie récente sur le sujet, l'on consultera le t. 63 de la revue *Critique* consacrée aux *Émotions médiévales* et, plus particulièrement, l'article de NAGY, *Les émotions et l'historien*, lequel fait le point sur les différentes questions méthodologiques en matière d'historiographie des émotions.

<sup>89</sup> À son propos, voir : TOURNOY-THOEN, *Art. Fausto Andrelini*. – ID., *Publi Fausti Andrelini*, p. 3-4 et 86-87. – WEISS, *Art. Andrelini*.

<sup>90</sup> ANDRELINI, *De Captivitate Ludovici*. – GRINGORE, *Lettres nouvelles*.

bien souvent un caractère plus descriptif. Le voyage de Charles VIII en 1494-1495 constitue le parfait exemple d'un épisode des Guerres d'Italie dont chaque moment est rythmé par l'une de ces pièces. Un premier texte relate en détail l'entrée du roi dans la cité de Florence le 27 novembre 1494<sup>91</sup>. Son séjour romain (29 décembre 1494-28 janvier 1495) est, quant à lui, détaillé de la même façon à travers plusieurs œuvres<sup>92</sup>. Par la suite, la victoire française à Naples ainsi que la fuite du roi Alphonse II d'Aragon, l'entrée de Charles VIII dans la cité et les quelques mois passés par le souverain dans le royaume parthénopéen sont accompagnés par un cortège de textes divers et variés<sup>93</sup>. Son départ précipité vers la France suite à la conclusion d'une ligue antifranaise (31 mars 1495) entre les États italiens suscite également une production de documents similaires<sup>94</sup>. Ainsi, pièces de circonstances et pièces d'actualité forment un même genre littéraire, à la frontière entre historiographie et poésie, particulièrement fécond pour la présente étude.

En plus des sources politiques et littéraires, notre travail s'appuie sur un corpus de sources iconographiques constitué à partir des gravures et des miniatures présentes dans les textes décrits précédemment. Nous privilégierons donc une étude de la relation entre les textes et les images qui les accompagnent<sup>95</sup>. Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, cette interaction texte-image n'est pas homogène, car, au sein d'une œuvre, l'image et le texte ne transmettent pas nécessairement un message identique. Leurs rapports peuvent parfois même apparaître conflictuels. Fort de ce constat, il nous est possible de déterminer

---

<sup>91</sup> *La noble et excellente*.

<sup>92</sup> L'entrée dans la cité le 31 décembre 1494 est décrite en détail (*L'entree du roy nostre sire*) ainsi que la messe à laquelle le roi assiste en présence du pape (*La messe pontificale*). Plus tard, les discussions entre le souverain pontife et le roi sont retranscrites dans deux pièces différentes (TURE, *La proposition. – L'appointement de Romme*). Le seul auteur identifié parmi tous ces textes, un certain A. de Ture, est-il apparenté à l'humaniste romain Antonius Josephus Rezzonicus della Torre ou de Ture (1409-c. 1485) ? Pour plus de détails, voir : *Art. Rezzonicus*.

<sup>93</sup> Deux pièces commentent l'entrée du roi de la cité (*Louenge de la victoire. – La prinse et reduction*). Une autre est consacrée à son couronnement comme roi de Naples (*S'ensuyt l'entree et couronnement*). Une dernière revient sur les combats dans le royaume et leurs conséquences pour ses habitants (*S'ensuyt la desolation*).

<sup>94</sup> Certaines de ces documents (*Les nouvelles du roy. – CHARLES VIII, Pluseurs nouvelles*) ne sont d'ailleurs rien de plus que des éditions de la correspondance entre le roi et son beau-frère, le duc Pierre de Bourbon.

<sup>95</sup> Pour une typologie plus étoffée des relations texte-image, voir : SCHAPIRO, *Les mots et les images*, p. 31-42. Grâce aux évolutions méthodologiques des ces cinquante dernières années au sein des disciplines historiques, l'interaction texte-image est devenue un champ de recherches à part entière. Loin de considérer la source iconographique comme inféodée à l'écrit, les historiens ont compris que, pour saisir les enjeux politiques, les fondements culturels et religieux ou les réalités économiques et sociales d'une époque, le recours conjoint à ces deux médias que sont le texte et l'image s'impose (BASCHET, *Inventivité et sérialité*, p. 93-98. – ID., *L'iconographie médiévale*, p. 9-21. – MOSTERT, *Reading Images and Texts*, p. 6). Cette perspective renoue d'ailleurs avec la conception médiévale de l'image ainsi que, à la suite de saint Augustin, les philosophes médiévaux la définissent. Pour eux, l'image et le texte entretiennent des relations étroites tant du point de vue de la révélation du message divin que de son souvenir dans la mémoire humaine (BOULNOIS, *Au-delà de l'image*, p. 55-95). Pour faire le point sur la bibliographie récente sur le sujet, voir : HARF-LANCNER, *Le dialogue entre texte et image*.

plusieurs types d'interactions. En premier lieu, l'on distingue évidemment des cas où l'image est tout entière subordonnée au texte comme, par exemple, dans le *Petit trectie sur le decours ruyneux de Assirie*, ouvrage anonyme offert à Louis XII au début de son règne. Cette œuvre proclame sans détour la gloire et la félicité auxquelles la France est parvenue sous la direction de ce monarque. L'image pose un constat similaire puisque l'une des miniatures de l'ouvrage présente un royaume personnifié sous les traits d'une dame assise sur un trône et portant un globe crucifère, symbole de domination universelle<sup>96</sup>. Tout en respectant le texte, les sources iconographiques peuvent aussi apporter des détails supplémentaires et insister sur certains éléments que le texte aborde peu. Une miniature tirée des *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton, plus précisément celle faisant office de frontispice au deuxième volume<sup>97</sup>, illustre très bien ce point. Si les *Chroniques* regorgent de symboles permettant d'affirmer la légitimité et la nature bénéfique du pouvoir français en Italie, cette enluminure concentre un ensemble d'images d'habitude disséminées aux quatre coins du texte. Montrant le départ de la flotte française vers Naples en 1500 depuis le port de Gênes, elle représente, grâce aux rayons bienfaisants du soleil qui baignent l'armée ainsi qu'aux quatre vents octroyant aux navires leur souffle bienveillant, une armée de France bénie par Dieu, le seul véritable maître des forces naturelles. Elle insiste également sur la qualité de la justice que les Français font observer en Italie par le biais d'une potence représentée au centre à l'arrière-plan. En dernier lieu, la miniature suggère la transformation de Gênes et, par là, de l'Italie entière, en une nouvelle France grâce aux lys blancs, symboles de la maison de France, qui croissent un peu partout, tandis que la phrase « Lilia florent » se retrouvent à plusieurs endroits.

Si l'image accompagne souvent le texte, elle peut tout aussi bien s'en détacher et imposer une interprétation quelque peu différente. De telles divergences peuvent être observées au sein du récit d'un événement d'envergure présenté à nouveau dans les *Chroniques de Louis XII*. Les États généraux réunis par le roi à Tours en 1506 afin de célébrer les fiançailles de Claude de France (1499-1524), sa fille, avec François d'Angoulême, le futur François I<sup>er</sup> (1494-1547), font l'objet, au-delà de leurs implications politiques évidentes<sup>98</sup>,

---

<sup>96</sup> *Ung petit trectie*, fol. 7 v<sup>o</sup> (figure n<sup>o</sup> 53). Signalons qu'en plus de copier le texte les miniatures médiévales s'inspirent également les unes des autres. Pour les artistes, l'originalité n'est pas en soi perçue comme une qualité. C'est plutôt la conformisme à certains canons qui est gage de valeur (SMEYERS, *La miniature*, p. 59-65).

<sup>97</sup> AUTON, *La cronicque du roy*, fol. F v<sup>o</sup> (figure n<sup>o</sup> 57). Les miniatures utilisées comme frontispice possèdent un sens tout à fait particulier. Elles permettent de résumer dès l'ouverture du volume la matière que celui-ci contient ainsi que les leçons à en tirer (LEGUAY, *Les princes de Bourgogne*, p. 45-47). Concernant l'auteur de la miniature, il s'agit du miniaturiste lyonnais d'origine liégeoise Guillaume Leroy, auteur des enluminures des volumes deux (BnF, ms. fr. 5081) et quatre (BnF, ms. fr. 5083) des *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton (AVRIL, REYNAUD, *Les manuscrits à peintures*, p. 362-363).

<sup>98</sup> Cette alliance, événement marquant de l'année 1506, est le fruit d'un retournement diplomatique particulièrement audacieux de la part de Louis XII. Après sa défaite dans le royaume de Naples (1<sup>er</sup> janvier 1504)

d'une véritable instrumentalisation de la part du chroniqueur. D'un bout à l'autre du récit, Louis XII apparaît comme le seul maître de l'action, celui qui met sur pied les fiançailles<sup>99</sup>, celui qui décide de réunir les États<sup>100</sup>, et, enfin, celui qui oriente complètement la teneur des débats<sup>101</sup>. La miniature qui accompagne le texte offre quant à elle une vision sensiblement différente de l'événement<sup>102</sup>. La scène que l'on découvre se divise en deux parties. Dans la moitié supérieure se trouve Louis XII. Assis sur un trône et portant un manteau doré, une couronne ainsi que le sceptre royal, le souverain tend l'index de la main droite, signe qu'il est en train de parler. Autour de lui, une multitude de personnages se presse, l'un ressemblant par son habit rouge à un membre du Parlement de Paris, les autres évoquant davantage les représentants de l'État Tiers. Le nombre des protagonistes s'accroît encore dans la moitié inférieure de l'image. Outre Claude et François, au centre, promis l'un à l'autre par le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510)<sup>103</sup>, on aperçoit la reine Anne de Bretagne (1477-1514), derrière sa fille Claude, tandis qu'aux côtés de François se tient sa propre mère, Louise de Savoie (1476-1531). Chacune d'elles est entourée par un grand nombre de dames de son hôtel. Si le souverain occupe bien ici la place centrale qui lui est traditionnellement réservée dans ce genre de représentation, l'abondance des personnages qui l'entourent a tendance, si ce n'est à le masquer, du moins à concurrencer sa présence. Ajoutons que les traits de son visage, lesquels se confondent avec ceux de ses voisins, renforcent une telle impression. Il faut enfin souligner qu'au sein des *Chroniques* les représentations royales sont souvent bien plus singulières qu'ici<sup>104</sup>. Ces trois éléments permettent donc de suggérer que, contrairement à

---

face à l'Espagne, le souverain tente d'apaiser son rival, le roi des Romains Maximilien de Habsbourg, afin de recevoir des mains de ce dernier l'investiture du duché de Milan. Voyant la France fragilisée, Maximilien pourrait de plus se montrer audacieux et passer à l'offensive. Un projet d'union entre Claude de France et Charles de Habsbourg, petit-fils de Maximilien, est mis sur pied. Le titre de duc de Milan revient en viager à Louis XII qui, à sa mort, le transmettra au couple avec une partie du domaine royal. Scellé à Blois le 22 septembre 1504, ce traité est particulièrement désavantageux pour le roi qui projette de le réduire à néant. En 1506, c'est chose faite : sa fille est fiancée à François d'Angoulême (LE FUR, *Louis XII*, p. 76-77 et 163-170. – QUILLET, *Louis XII*, p. 295-333). À propos de l'instrumentalisation de l'événement à des fins de propagande, voir : GOSMAN, *Le pouvoir royal*. – ID., *Les sujets du père*, p. 181-211. – HOCHNER, *Louis XII*, p. 197-205.

<sup>99</sup> AUTON, *Chroniques*, t. 4, p. 43.

<sup>100</sup> AUTON, *Chroniques*, t. 4, p. 44.

<sup>101</sup> AUTON, *Chroniques*, t. 4, p. 45-46.

<sup>102</sup> AUTON, *Les annales du roy*, fol. 1 v° (figure n° 1).

<sup>103</sup> AUTON, *Chroniques*, t. 4, p. 47).

<sup>104</sup> Le troisième volume des *Chroniques*, par exemple, contient une représentation du monarque trônant au milieu de sa cour. Ses traits se distinguent très bien de ceux de ses compagnons, parmi lesquels, sur la droite, on reconnaît le cardinal d'Amboise (AUTON, *Les croniques du roy*, fol. 7 r°, figure n° 2). Dans le quatrième et dernier volume des *Chroniques*, celui-là même qui comporte la miniature des fiançailles de 1506, se trouve une miniature représentant la bataille entre les Français et les Génois révoltés en 1507, sur laquelle le roi en armure, monté sur son destrier, brandit son épée vers le ciel. Les regards des chevaliers, à gauche, et des piquiers, à droite, convergent tous vers lui et contribuent à faire de lui le centre d'intérêt de la miniature (AUTON, *Les annales du roy*, fol. 73 r°, figure n° 3).



l'historiographe royal, le miniaturiste a conféré au souverain un aspect plus effacé, sans pour autant le masquer, et ce afin d'insister sur la scène de fiançailles proprement dite à l'avant plan<sup>105</sup>.

Ayant achevé le tour d'horizon des différentes sources de notre corpus, l'on constate que, même si ce dernier rejette les sources diplomatiques, il demeure assez diversifié. La démarche interdisciplinaire que nous avons choisi d'adopter n'est pas gratuite. La conjonction de trois modes d'expressions différents – l'écriture politique, la littérature et l'iconographie – permet de faire surgir toute la variété des pensées émises par les auteurs de la cour en ce qui concerne la France et sa présence en Italie et, de ce fait, de laisser émerger les contours de la Franco-Italia.

\*  
\*      \*

Afin de mener cette étude à bien, nous avons décidé de la diviser en deux parties. La première consistera en un examen des différentes facettes d'une image idyllique et traditionnelle de la France et des Français. Parallèlement, il y sera également question de la remise en cause de cette représentation par certains auteurs. Cette première partie s'achèvera sur le cas particulier des trois ordres déchirés entre des représentations anciennes et d'autres plus novatrices. La seconde partie se concentrera sur la transposition de ces images typiquement françaises – positives comme négatives – dans un contexte italien au sein duquel celles-ci en viennent à former une pensée de l'assimilation : la Franco-Italia. Cette idéologie franco-italienne sera déconstruite thématique après thématique tant en ce qui concerne les représentations de l'Italie et des Italiens eux-mêmes. Puis, nous examinerons comment cette idéologie permet aux auteurs de recréer une nouvelle hiérarchie ternaire, sorte de compromis entre passé et présent. En dernier lieu, il faudra, bien entendu, décrire comment cette idéologie originale, née des conquêtes, a disparu à mesure que la présence française dans la Péninsule s'estompait.

---

<sup>105</sup> Il ne faut pas non plus oublier que par une individualité physique réduite à la portion congrue ainsi que par la présence des *regalia* – la couronne, le manteau et le sceptre –, l'artiste insiste davantage sur la fonction royale – ici sous sa forme juridique – que sur la personne qui l'incarne. En ce sens, la désindividualisation du monarque présente dans les *Chroniques* cadrerait parfaitement avec une autre tendance générale propre à la miniature du Moyen Âge et du début de l'époque moderne : l'intérêt pour la signification politique, morale et religieuse des scènes plutôt que pour la personnalité des sujets (SMEYERS, *La miniature*, p. 106. – VISSIÈRE, *Les signes et le visage*, p. 212-213). Dans ce cas pourtant, le phénomène pourrait aussi s'expliquer par la personnalité de l'artiste, Guillaume Leroy, dont la qualité de la production se révèle assez inégale, détail qui pourrait prendre tout son sens ici (AVRIL, REYNAUD, *Les manuscrits à peintures*, p. 362-363). Pour plus de détails sur cette miniature, voir : DUMONT, *Entre prose*, p. 55-59.

## *Introduction générale*

C'est donc à une histoire de l'imaginaire – sujet d'autant plus ardu qu'il se construit ici sur une pensée foisonnante et changeante – que nous convions le lecteur : l'histoire d'une idéologie politique et sociale protéiforme, fruit des événements, témoin à la fois du conservatisme et du désir d'innovation caractéristique de ce temps ; une histoire des lys qui s'évertuent à fleurir dans les champs d'une Italie pourtant bien décidée à les faucher, occasion d'entrevoir sous un angle neuf cette période de bouleversements et d'inquiétudes que sont les premières Guerres d'Italie.